

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Baie-Johan-Beetz, tenue le neuvième jour du mois de mars deux mille vingt à 20 h à la salle de conférence de l'édifice multifonctionnel, situé au 15, rue du Nord, à Baie-Johan-Beetz.

sont présents : M. Martin Côté, maire

M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1
M. Serge Proulx, conseiller, poste 2
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
M^{me} Maryse Bourque, conseillère, poste 4
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Est présent : Mme Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière

01. Temps de réflexion

02. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 20 h. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

03. Présences

Constatation du quorum.

04. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Proulx, appuyé par Maryse Bourque, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Temps de réflexion
2. Ouverture de la séance par M. le maire
3. Présences
4. Acceptation de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020
6. Acceptation des comptes
7. Résolutions
 - a) Résolution 2020-03-09-01 concernant une modification au calendrier des séances du conseil
 - b) Résolution 2020-03-09-02 concernant l'autorisation à la MRC de Minganie de verser à la Municipalité de Baie-Johan-Beetz une partie du Fonds des travaux correcteurs du complexe hydroélectrique de la Romaine.
 - c) Résolution 2020-03-09-03 concernant une demande à la Commission de toponymie du Québec
 - d) Résolution 2020-03-09-04 concernant l'information à transmettre à la CAUREQ
 - e) Résolution 2020-03-09-05 concernant une demande de permis au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
8. Affaires nouvelles
9. Varia :
 - Camp de la Gaine
 - Bureau de Poste
 - Quai
 - Camionnette
10. Période de questions
11. Levée de la séance

05. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

Il est proposé par Clément Tanguay, appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 soit adopté tel que présenté.

06. Acceptation des comptes

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Serge Proulx, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte les comptes payés du 1 au 29 février 2020 pour un montant de 28 298.23\$.

Ces comptes ont été acquittés par la directrice générale, et moi, Myriam Lafleur, certifie sous mon serment d'office que nous avons les fonds nécessaires à la caisse populaire de Havre-Saint-Pierre pour payer ces montants dus.

M^{me} Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière et greffière

07. Résolutions

a) Résolution 2020-03-09-01 concernant une modification au calendrier des séances du conseil

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Clément Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

Que le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 soit modifié de la façon suivante : Les séances des dates ci-dessous débiteront à 19 h au lieu de 20 h :

6 avril • 4 mai • 1 juin • 6 juillet • 3 août • 14 septembre
• 5 octobre • 2 novembre • 7 décembre ;

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

b) Résolution 2020-03-09-02 concernant l'autorisation à la MRC de Minganie de verser à la Municipalité de Baie-Johan-Beetz une partie du Fonds des travaux correcteurs du complexe hydroélectrique de la Romaine.

Attendu que le fonds des travaux correcteurs est créé pour pallier aux impacts démographiques sur le territoire urbanisé de la municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Serge Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz autorise la MRC de Minganie à procéder au versement à la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, du montant de 7 187.01\$ pour couvrir les dépenses autorisées des factures ayant trait au développement résidentiel, à même une partie du Fonds des travaux correcteurs du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine.

c) Résolution 2020-03-09-03 concernant une demande à la Commission de toponymie du Québec

Considérant que le pont de la Rivière Pontbriand est sur le territoire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz;

Considérant la demande d'un citoyen d'Aguanish de nommer le pont au nom de la famille Gallant;

Considérant que seule une municipalité peut demander à la Commission de nommer un pont sur un territoire municipal;

Par conséquent, il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Denis Harvey et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

Que la municipalité demande à la Commission de toponymie du Québec de nommer le pont de la Rivière Pontbriand au nom d'un des premiers membres de la famille Gallant d'Aganish à avoir occupé le territoire près de cette rivière.

d) Résolution 2020-03-09-04 concernant l'information à transmettre à la CAUREQ

Il est proposé par Serge Proulx, appuyé par Denis Harvey et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz précise à la CAUREQ de limiter les interventions du 911 – incendie au périmètre urbain de Baie-Johan-Beetz, incluant le Garage du groupe Macadam situé sur la route du Lac Salé.

Qu'une copie du périmètre urbain soit transmise à la CAUREQ.

e) Résolution 2020-03-09-05 concernant une demande de permis au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz procède à une demande de permis d'intervention en milieu forestier auprès du Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs pour le projet « Les sentiers des cendres ».

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz autorise M. Martin Côté, maire de la municipalité, à représenter le conseil municipal dans le cadre de cette demande et à signer tous les documents nécessaires.

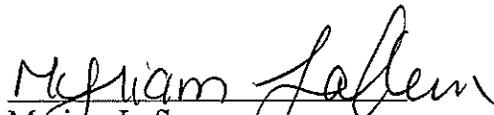
08 Affaires nouvelles

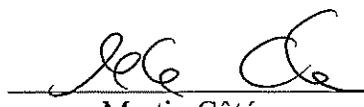
- a) Varia :
- Camp de la Gaine
 - Bureau de Poste
 - Quai
 - Camionnette

09. Période de questions

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.


Myriam Lafleur
Directrice générale, secrétaire-trésorière


Martin Côté
Maire ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.

